



Unité d'accueil pour écoliers
Réseau Asse et Boiron

AUTORISATION POUR LES MÉDICAMENTS

Dans certains cas les médicaments sont nécessaires et il n'est pas rare qu'une structure d'accueil reçoive des enfants sous traitement. L'UAPE a alors la responsabilité de conserver et d'administrer correctement ces médicaments. Aucun médicament ne peut être administré à un enfant présent dans un lieu d'accueil sans autorisation signée des parents.

C'est pourquoi nous vous demandons de remplir la fiche ci-dessous, chaque fois que l'équipe éducative de l'UAPE doit administrer un médicament à votre enfant. Merci de lui donner l'autorisation et le médicament.

Je, soussigné·e, papa ou maman de _____

autorise l'équipe éducative à donner le médicament mentionné ci-dessous :

Veillez inscrire le nom et prénom de votre enfant sur l'emballage d'origine du médicament.

Nom du médicament _____

Posologie, inclure une mesurette SVP _____

Heure de la prise du médicament _____

Avant ou après le repas _____

Où conserver le médicament, frigo ou air libre _____

Durée du traitement _____

Veillez SVP avertir, par sms, l'équipe éducative de la structure d'accueil que votre enfant a un médicament à prendre ainsi que lui remettre cette feuille accompagnée du médicament.

Selon notre règlement, aucun médicament n'est donné sans ce document.

Date _____

Signature _____